

des arbres célébrée comme nous croyons qu'elle doit l'être, nous adressons ainsi, chaque année, aux enfants de nos campagnes, nous verrons bientôt nos efforts couronnés du plus grand succès.

Pour arriver à cela, il nous faut le concours de trois forces que nous avons en main. Ce sont : Nos Ecoles Normales, nos commissions scolaires unies à nos cercles agricoles et les instituteurs et institutrices dans nos écoles élémentaires. Nous allons essayer de démontrer que le plan est tout simple et d'une application facile. Voici tout ce que nous demandons.

LA QUESTION FORESTIERE A L'ECOLE NORMALE

Monsieur le Surintendant de l'Instruction publique fait donner tous les ans, si nous sommes bien renseignés, dix conférences sur l'agriculture, à chaque Ecole Normale. Nous lui demandons humblement de vouloir bien arranger les choses de manière à ce que l'une de ces conférences soit sur la question forestière dans ses grandes lignes. Rôle de la forêt dans l'économie rurale, son exploitation et sa conservation raisonnée ; reboisement et plantation. Ceci mettra les élèves de ces écoles, une fois devenu instituteurs et institutrices, en mesure de communiquer les principes acquis dans ces conférences, à leurs élèves à l'école primaire.

LA FETE DES ARBRES ET LA COMMISSION SCOLAIRE, UNIE AU CERCLE AGRICOLE

Nous demandons à la commission scolaire unie au Cercle agricole de chaque paroisse de s'entendre, aussitôt que le jour de la fête des arbres est fixé, pour : 1o Nommer un des leurs délégués à chaque école de la municipalité pour aller assister à la célébration

de cette fête ; 2o prier ce délégué de s'assurer de quelques plants d'arbres forestiers de ceux qui sont propres à être cultivés sur le terrain de l'école ; 3o charger ce délégué de s'entendre avec l'instituteur ou l'institutrice, la veille de la fête, sur le choix de la place où chaque arbre devra être planté le lendemain, 4o le prier en outre, d'apporter avec lui, le lendemain les quelques instruments, bêche, pelle, pioche, nécessaires à la plantation, ainsi que les tuteurs, liens à employer pour fixer et maintenir en place les arbres plantés ; 5o donner, enfin, instruction au délégué d'aider l'instituteur ou l'institutrice et les élèves à faire du mieux possible la plantation des arbres qu'on a décidé de planter.

LA FETE DES ARBRES ET L'INSTITUTEUR ET L'INSTITUTRICE DE L'ECOLE PRIMAIRE

D'après ce que nous venons de dire plus haut au sujet d'une conférence forestière à donner chaque année dans nos écoles normales, nous nous trouvons, à l'école primaire, en face d'instituteurs et d'institutrices ayant des notions élémentaires sur la question forestière. Nous pouvons donc leur demander deux choses qu'il va leur être facile de nous accorder.

La veille de la fête des arbres, ils consacreront la classe de l'après-midi à donner une conférence qui sera en petit le reflet de la conférence qu'ils auront eux-mêmes entendue à l'école normale, afin de préparer leurs élèves à célébrer la fête du lendemain.

Le jour même de la fête, qui sera un congé dans toutes les écoles, les maîtres et les maîtresses avec leurs élèves, en habits de travail, se mettront à l'oeuvre en compagnie du délégué mentionné plus haut, et planteront les quelques arbres mis à leur disposition.